COMMUNE DE LEYTRON
VILLAGE DE L'HUMAGNE

DÉCISION

Gestion responsable de l'eau potable pour l'arrosage

Le Conseil communal souhaite encourager une utilisation équilibrée et responsable de l'eau potable du réseau pour l'arrosage des pelouses et jardins. Ainsi, dès mardi 26 mai 2026, deux périodes d'arrosage par semaine seront autorisées selon la répartition suivante et conformément au plan annexe :

- **SECTEUR 1 : lundi et jeudi** **zone bleue**
  Leytron SUD (au SUD de la route cantonale Saillon-Chamoson)
- **SECTEUR 2 : mardi et vendredi** **zone orange**
  Leytron NORD + vignoble du coteau + Produit / Montagnon
- **SECTEUR 3 : mercredi et samedi** **zone verte**
  Les Places / Dugny / Ovronnaz

Vous pouvez également consulter la carte des secteurs d'arrosage sur le système d'information du territoire de la commune de Leytron au lien suivant :
https://leytron.ch/services/communaux/cadastre/sit

Informations complémentaires :

- L'arrosage avec l'eau potable du réseau n'est pas permis le dimanche.
- L'aspersion d'eau sur l'espace public est à éviter.
- Des dérogations peuvent être accordées sur demande auprès du Conseil communal.
- Ces restrictions ne concernent pas le réseau d'eau alimenté par le consortage d'irrigation (les jardins neufs, les portions bourgeoisiales, etc.). En revanche, le vignoble du coteau est intégré au secteur 2.
- En cas d'abus d'utilisation ou de non-respect, y compris pour des utilisations annexes (piscines, lavage véhicules, etc.), des amendes seront appliquées.
- Des restrictions plus importantes pourront être mises en vigueur selon l'état de pénurie.

Bien évidemment, un arrosage responsable à l'aide d'un arrosoir est autorisé en tout temps et sur tous secteurs. Nous comptons sur la compréhension et la collaboration de l'ensemble des citoyens pour préserver cette précieuse ressource.

Leytron, le 26 mai 2026

La Présidente — Le Secrétaire

Cheseaux Baudat Laila — Bridy Denis

COMMUNE DE LEYTRON ★ ET CANT. DU VALAIS ★

Pl. de la maison de Commune 1
1912 Leytron

T. +41 (0)27 305 10 00
commune@leytron.ch